

Description

L'accompagnateur ou l'accompagnatrice en montagne conduisent et encadrent des groupes dans des milieux montagnards (randonnées, trekking, raquettes à neige). Lors de leurs excursions, qui peuvent durer d'une journée à plus d'une semaine, ils traitent de thèmes liés à la faune, la flore, la forêt, la géologie, la lecture du paysage, etc. Leurs domaines d'action s'arrêtent là où les équipements d'escalade et de glacier deviennent nécessaires (cordes, piolets, crampons, skis, etc.).

Leurs principales activités consistent à:

Préparation d'une randonnée

- planifier une randonnée et estimer sa difficulté;
- proposer des circuits adaptés aux capacités et aux souhaits des participants,
- prévoir des circuits en fonction des conditions atmosphériques, du niveau des participants et des moyens de locomotion choisis (trekking, randonnée, raquette à neige);
- organiser des sorties à thèmes telles que la découverte du patrimoine culturel et de la gastronomie, des sorties nocturnes au clair de lune, des soirées contes, etc.;
- accueillir les clients, faire leur connaissance et les mettre en confiance;
- donner des informations claires et précises sur l'itinéraire prévu: durée, difficulté, danger, etc.;
- contrôler l'équipement et le matériel des participants: chaussures, vêtements, nourriture, etc.;

Accompagnement en montagne

- assurer la sécurité des clients, les guider, les encadrer sur des terrains délicats et les mener à bon port;
- faire preuve de beaucoup de patience face à des personnes exigeantes et créer un esprit de groupe et de solidarité;
- faire découvrir de manière vivante l'environnement naturel et socio-culturel d'une région, le faire respecter;
- initier les participants aux coutumes locales (histoire, nourriture, vêtements, habitudes, modes de vie, etc.) et leur raconter des anecdotes;
- faire de chaque randonnée un événement;
- rendre attentifs les participants aux bienfaits de la marche;
- intervenir en cas de malaise ou d'accident d'un client.

Environnement de travail

L'accompagnateur ou l'accompagnatrice en montagne travaillent à titre indépendant, dans une relative liberté. Leur métier constitue généralement un appoint complémentaire à une autre profession de la montagne ou de la pédagogie. Leur rythme de travail varie selon la saison et les conditions météorologiques.

Ils collaborent avec les organismes officiels du tourisme auprès desquels ils proposent des prestations.

Formation

La formation d'accompagnateur ou d'accompagnatrice en montagne s'acquiert en emploi.

Lieux

- enseignement théorique sous forme de cours modulaires à St-Jean VS;
- stages pratiques sur le terrain;
- examen organisé par la Confédération.

Durée

- 47 jours sur 2 ans.

Conditions d'admission à l'examen

- CFC ou formation jugée équivalente;
- expérience dans les 3 dernières années (min. 200h) dans l'accompagnement de groupes ;
- brevet de samaritain ou équivalent;
- certificat médical;
- casier judiciaire vierge;
- admission sur dossier.

Titre obtenu

- brevet fédéral d'accompagnateur ou d'accompagnatrice en montagne.

Contenu

Modules estivaux et hivernaux

- sécurité et premiers secours: moyens d'orientation, matériel technique, gestion des risques, connaissances médicales de base, assurances, etc.;
- pédagogie et communication: accueil, tourisme, marketing et administration, animation, dynamique de groupe, etc.;
- randonnée: construction d'un programme, météorologie, principes et pratique du camp/bivouac, observation, etc.
- faune, flore et culture de la région: connaissance des milieux naturels, botanique, développement durable, histoire et géographie régionale, développement économique régional, etc.

Coûts

- Frais de dossier: CHF 200.-.
- Formation: CHF 13'400.-.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitudes pédagogiques
- Esprit de décision
- Facilité d'expression
- Facilité de contact
- Sens de l'orientation
- Résistance physique

Perspectives professionnelles

L'accompagnateur ou l'accompagnatrice en montagne peuvent être sollicités par:

- des particuliers, des familles, des écoles, des sociétés, des entreprises, des communes;
- des offices de tourisme, des hôtels, des agences de voyages;
- des associations de randonnées pédestres.

La profession est appelée à se développer vu la sensibilisation grandissante de la population suisse et étrangère aux problèmes de la qualité environnementale, ainsi que l'intérêt croissant porté à la découverte du milieu naturel et culturel de nos montagnes.

Perfectionnement

Les accompagnateurs en montagne peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours dispensés par l'ASAM sur la sécurité, la gestion des risques, l'ethnobotanique, la nature et la santé, etc. ou par d'autres organismes (centres de tourisme, responsables de marketing, historiens, etc.);
- technicien-ne en herboristerie, 2 ans en emploi, Sion.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Guide de montagne BF/Guide de montagne BF
- Guide touristique BF/Guide touristique BF
- Guide-interprète du patrimoine/Guide-interprète du patrimoine
- Professeur de sport de neige BF/Professeure de sport de neige BF

Adresses

Anniviers Formation Ecole de St-Jean
Rte de Moiry 5
3961 Grimentz
Tél.: 027 475 60 41
<http://www.anniviersformation.ch>

Association suisse des accompagnateurs en montagne (ASAM)
Les Platanes
3961 Grimentz
<http://www.randonnee.ch>